

Société Civile Professionnelle d'Avocats CBF

Cet état prévisionnel est destiné à l'information du client. Seules les demandes de provisions et notes d'honoraires sont à régler.

Metz, le 17 août 2026

ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS ET HONORAIRES

PROCEDURE TRIBUNAL ADMINISTRATIF EN DEMANDE

OUVERTURE DU DOSSIER 350,00 €

RECOURS DE PLEIN CONTENTIEUX TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Etude du dossier, rédaction du recours	1 050,00 €
Etude du dossier, rédaction éventuelle d'un mémoire	PM
Audience de débats	350,00 €
Honoraires de vacation	<u>1 400,00 €</u>

Sous-total 2 800,00 €

DEBOURS :

Frais de déplacement : PM

PM

TOTAL HT

3 150,00 €

SOUS TOUTES RESERVES OU OMISSION

AVOCAT

En sus selon convention : UV 01.01.2026 : 350,00 € HT

✎ Procédure (Eventuels mémoires ½ à 2 UV)

✎ Débours (Frais de copies, frais postaux, etc.)